

Commission :
COMMISSION NATIONALE
ARBITRAGE SOFTBALL (CNAS)

Président : Nicolas ROUX
Membres : Franck LAUTIER, Benjamin MILGROM,
Emmanuel MONGE

Objet : Rapport à l'Assemblée Générale 2018

Ce rapport fait le bilan de l'année 2017 de la Commission. Nous tenons à remercier la Commission Nationale Arbitrage Baseball qui s'est toujours montrée d'une grande aide dans l'échange d'informations ou de documents permettant notre travail.

Voici le sommaire de ce rapport d'activité de la commission pour l'année 2017 :

- 1) Composition de la CNAS en 2017, missions de chacun
- 2) Les actions de la Commission
- 3) L'arbitrage des compétitions, les désignations
- 4) La formation

1) Composition de la CNAS en 2017, missions de chacun

- Franck LAUTIER : responsable de CNAS Formation
- Benjamin MILGROM : désignations et formation
- Emmanuel MONGE : désignations et formation
- Nicolas ROUX : président de la commission

2) Les actions de la Commission

L'année 2017 a permis de poursuivre la remise à plat d'un certain nombre de documents concernant l'arbitrage, comme les règlements généraux de l'arbitrage ou les annexes financières des RGES. Ce travail a été mené en collaboration avec la Commission Nationale Arbitrage Baseball, la Commission Fédérale Réglementation et la Commission Nationale Sportive Softball.

Outre la formation (partie 4), le principal travail reste la gestion des désignations des divers championnats (voir partie 3).

3) L'arbitrage des compétitions, les désignations

La Commission a assuré les désignations pour les championnats de Division 1 et de N1 en féminin et masculin. Nous souhaitons remercier les désignateurs pour l'énorme travail réalisé.

Le format sportif a de nouveau changé cette année pour certains championnats. Cela a compliqué la prévision du montant des provisions d'arbitrage qui a été fixé avant que les formules de championnats ou le nombre de clubs soient connus.

La plupart des matchs ont été arbitrés avec une mécanique à deux. Par contre, il a encore été très difficile d'assurer les désignations, expliquant le coût important des frais de déplacement d'arbitres qui ont dû officier loin de leur domicile afin de combler un manque.

La CNAS remercie les arbitres qui ont compensé l'absence de dernière minute des arbitres désignés pour cause de grève des transports.

Enfin, la Commission tient à remercier la Fédération Italienne de Baseball et Softball qui nous a mis à disposition des arbitres, pour la plupart certifiés ESF qui ont assurés de nombreux arbitrages dans le sud-est de la France.

4) La formation

CNAS Formation regroupe les trois formateurs Softball actifs que sont Franck LAUTIER (responsable), Benjamin MILGROM et Emmanuel MONGE.

L'année 2017 a vu la poursuite de la refonte des formations fédérales en collaboration avec CNAB Formation.

Par ailleurs, CNAS Formation a organisé une formation d'Arbitre National au printemps 2017. La formation s'est déroulée sur deux week-ends : les 25&26 février 2017 (théorie au CDFAS) et les 18&19 mars (pratique à Ermont). Malheureusement, la CNAS déplore le faible nombre de candidats (6 dont 4 ont suivi les deux week-ends) et une seule personne a montré le niveau suffisant afin de se voir attribuer le grade d'Arbitre National. La CNAS tient à féliciter Florence Sauvage pour sa réussite.

Le faible nombre de stagiaires fait craindre un avenir difficile, car il n'est pas envisageable d'organiser une formation annuelle avec un si petit vivier. Cela serait financièrement non tenable. Or, le nombre d'arbitres reste trop faible pour assurer les championnats dans des conditions convenables. La CNAS va réfléchir afin de trouver des solutions permettant de remédier à cette situation.

En novembre 2017, une formation d'instructeurs a permis d'assurer le recyclage de deux formateurs. Ce nombre est trop faible afin de satisfaire aux demandes des ligues lorsqu'elles souhaiteront organiser l'AF2S (anciennement AR). Un point positif est la réforme des formations qui prévoit un premier échelon de formation commun baseball-softball (AF1) que tout formateur ayant le grade d'arbitre softball peut assurer. Pour les autres, ils doivent valider la passerelle (baseball vers softball).

Enfin, chose déjà évoquée précédemment, la CNAS continue d'assurer un suivi des arbitres. Les membres de la CNAS sont souvent répartis sur les différents lieux des championnats nationaux ce qui permet une « supervision » même si cette dernière n'est pas toujours

évidente. Nous avons pu faire des retours auprès des autres arbitres, l'objectif étant l'amélioration du niveau des officiels.